

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 06239

Numéro SIREN : 821 540 614

Nom ou dénomination : 2R PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 30/01/2023 sous le numéro de dépôt 1444

30/09/2022
certifié conforme
à l'original.

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2022

cerfa

N° 15948 * 04

Formulaire obligatoire (article 102
septies 4 du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2R PARTNERS		Néant	
Adresse de l'entreprise		3 RUE JEAN BAPTISTE CHARCOT 92400 COURBEVOIE			
SIRET		8 2 1 5 4 0 6 1 4 0 0 0 1 2			
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent* 1 2	
					Exercice N clos le 3 1 0 3 2 0 2 2
ACTIF					
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012	
	Fonds commercial*				
	Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*	028	7 434	030	6 991
	Immobilisations financières* (1)	040		042	
Total I (5)		044	7 434	048	6 991
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
	Marchandises*	060	250	062	250
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés*	068	45 800	070	45 800
	Autres* (3)	072	2 686	074	2 686
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
Disponibilités	084	9 479	086	9 479	
Charges constatées d'avance*	092		094		
Total II		096	58 214	098	58 214
Total général (I + II)		110	65 648	112	58 657
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120			1 000
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			100
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131			
	Report à nouveau	134			3 442
	Résultat de l'exercice	136			31 560
	Provisions réglementées	140			
Total I		142			36 103
Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166			2 319
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	276		20 236
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176			22 554
Total général (I + II + III)		180			58 657
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2R PARTNERS		Néant		Exercice N clos le	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		3 1 0 3 2 0 2 2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210	
	Production vendue	{	Biens	215		214	
			Services*	217		218	93 777
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	93 777
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	1 198
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier :	- immobilier :			242	54 398
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	465		244	764
	Rémunérations du personnel*					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements*					254	286
	Dotations aux provisions					256	
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262	1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)					264	56 647
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	37 130
	Produits financiers (III)	280				294	
	Produits exceptionnels (IV)					290	
	Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	348			
	Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	5 570
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	31 560
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	31 560	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	5 570		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU -TE (44 octies A)	987		342	
		Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
		ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
		Bassins d'emploi à redynamiser (44. duodécies)	991	Investissements outre-mer	344		
		ZFANG (44. quaterdecies)	345				
		BUD (44. sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993		
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)		645			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)		648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641			
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	37 130	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière*			356			
	Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :		360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	37 130	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	7 434	472	476	7 434
	Immobilisations financières	480	482	484	486	
TOTAL		490	7 434	492	496	7 434

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Fonds commercial		495	497	498	499			
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516			
	Constructions	520	522	524	526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536			
	Installations générales, agencements, aménagement divers	540	542	544	546			
	Matériel de transport	550	552	554	556			
	Autres immobilisations corporelles	560	6 706	562	286	564	566	6 991
TOTAL		570	6 706	572	286	574	576	6 991

III **PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR** (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

	1	2	3	4	5
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	6	7	8	9	10

Immobilsations	Valeur d'actif*	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Court terme*	Plus ou moins-values		
						Long terme		
						19 % (6)	15 % ou 12,8 % (7)	0 % (8)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19% ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	594	595
	TOTAL				596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : 2R PARTNERS		Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur comptes clients	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
	Dotations	Reprises			
Fonds commercial	681	683			
Autres Immobilisations incorporelles	700	705			
Terrains	710	715			
Constructions	720	725			
Installations techniques, matériel et outillage	730	735			
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745			
Matériel de transport	750	755			
Autres immobilisations corporelles	760	765			
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780		
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter		
Déficits imputés		983			
Déficits reportables		984			
Déficits de l'exercice		860			
Total des déficits restant à reporter		870			
IV DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	12 092
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	930
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

"2R PARTNERS "

SAS AU CAPITAL DE 1.000 EUROS

Siège Social : 3, Rue Jean Baptiste Charcot – 92400 COURBEVOIE

R.C.S. : NANTERRE 821 540 614

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU TRENTE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT DEUX**

RESOLUTION VOTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition de la présidence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022, qui s'élève à la somme de 31.560 € comme suit :

- Bénéfice de l'exercice	31.560 €
- Auquel s'ajoute le Report à Nouveau	3.442 €

- Formant un bénéfice distribuable de	35.002 €
- A titre de dividendes aux associés	20.000 €

Soit un dividende de 200 euros pour chacune des 100 actions composant le capital social, pouvant être mis en paiement immédiatement après cette Assemblée.

- Le solde en Report à Nouveau	15.002 €
--------------------------------	----------

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*certifié conforme
à l'original*

